



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

session 2011

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Eléments de corrigé ECOGEN Session 2011

Cas Pinault Printemps Redoute

La commission de choix de sujets a rédigé cette proposition de corrigé, à partir des enrichissements successifs apportés aux différents stades d'élaboration et de contrôle des sujets. Pour autant, ce document ne vise pas l'exhaustivité mais tente simplement d'apporter à chaque question, les éléments de réponse couramment admis par la communauté enseignante.

Il est donc tout à fait normal que certaines copies proposent des pistes voisines de celles du corrigé ou encore que des candidats aient choisi de développer certains points qui leur ont semblé correspondre à une compréhension plus large de la question posée. Il appartient aux correcteurs de ne pas se laisser « enfermer » par la proposition de corrigé et d'analyser les productions des candidats avec intelligence en n'hésitant pas à valoriser ceux qui font preuve de capacités d'analyse, de réflexion et de cohérence.

Les correcteurs doivent s'efforcer de faire abstraction de leurs propres positions et faire preuve d'ouverture d'esprit en cherchant avant tout à différencier les candidats en fonction de leur capacité à percevoir le sens d'une question et de la qualité de l'argumentation qu'ils développent. Il est important de tenir compte de la cohérence entre les propositions de solutions et les problèmes de management identifiés.

En conclusion, les propositions de corrigés apportent des repères sur lesquels a été trouvé un large consensus. C'est ensuite à la commission de barème de les compléter par des éléments plus fins d'appréciation permettant de valoriser les candidats disposant d'un ensemble de connaissances organisé, d'un esprit d'analyse satisfaisant et capables de produire sous forme écrite le résultat d'une réflexion. En tout dernier lieu, c'est au correcteur que revient la lourde responsabilité de prendre le recul nécessaire par rapport au corrigé et d'évaluer les travaux avec un souci d'objectivité en n'oubliant pas que le niveau des candidats ne peut en aucune façon être comparé avec celui de l'université.

PREMIERE PARTIE : TRAVAIL METHODOLOGIQUE (10 points)

1. Expliquez pourquoi le groupe PPR a décidé de céder CFAO.

CFAO est une filiale très rentable acquise en 1990 (9.3% de marge opérationnelle). Cependant la vente de cette filiale rentable permet de dégager de la trésorerie qui va servir à désendetter le groupe et à acquérir de nouvelles marques (augmentation de la participation dans le capital de PUMA notamment). De plus cette vente participe à la stratégie de recentrage et à la cohérence du groupe.

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR – FINANCIERS		SESSION 2011
Economie Générale et Economie d'Entreprise	11-ECOGEN-ME-AG-LRM-C	Page 1 sur 6

2. Montrez l'intérêt de détenir des marques mondiales pour PPR

- Mieux lutter contre la concurrence (différenciation)
- Evoluer sur des marchés mondiaux (économies d'échelle)
- Choisir les canaux et les modes de distribution
- Synergies des dépenses publicitaires
- Pratiquer des prix élevés et donc bénéficier de marges importantes
- Bénéficier d'une notoriété élevée
- Coût de protection des marques réduit (ex : marque communautaire)

3. Identifiez et justifiez les orientations stratégiques du groupe PPR ; Quels sont les risques encourus par ces choix stratégiques ?

Identification :

- Stratégie de recentrage sur la vente d'équipements à la personne sur deux segments : grand public (PUMA) et luxe (GUCCI).
- Stratégie d'internationalisation : PPR est présent dans le monde entier avec aujourd'hui une préférence vers les pays émergents notamment en Asie.
- Stratégie de retrait : cession de CFAO puis FNAC, CONFORAMA et REDCATS

Justifications :

- Ralentissement dans le secteur de la distribution : difficultés rencontrées par CONFORAMA, FNAC et REDCATS Group (la Redoute)
- La contribution de ces marques à la rentabilité du groupe est faible en comparaison de leur part dans le chiffre d'affaires (GUCCI représente seulement 20 % du CA pour une contribution à la rentabilité de 48.3 % alors que CONFORAMA, REDCATS et FNAC avec environ 65 % du CA représentent moins que GUCCI dans le résultat),
- Volonté de rééquilibrer le portefeuille au profit de marques mondiales d'équipement à la personne,
- La vente de ces marques permettrait d'une part de développer GUCCI Group, d'autre part la prise participation dans le capital de PUMA.
- La croissance des pays émergents compense le ralentissement en Europe et aux Etats-Unis
- Marges élevées dans le luxe

Les risques encourus :

- La vente de ces trois marques risque dans un premier temps de peser lourdement sur le CA du groupe,

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR – FINANCIERS		SESSION 2011
Economie Générale et Economie d'Entreprise	11-ECOGEN-ME-AG-LRM-C	Page 2 sur 6

- Le contexte actuel caractérisé par le faible nombre de fusions/acquisitions n'est pas favorable à la vente (valeur de cessions réduites),
- Faible rentabilité des trois marques,
- Evolution de la distribution défavorable aux trois marques (dématérialisation notamment).

DEUXIEME PARTIE : DEVELOPPEMENT STRUCTURE (10 points)

Les crises économique et financière ont provoqué une crise budgétaire. Dans un développement structuré, comportant une introduction et une conclusion, vous répondrez à la question suivante :

« Les politiques de rigueur budgétaire sont-elles défavorables à la croissance ? »

Accroche

La préparation du budget 2011 prévoit des mesures destinées à réduire les dépenses de l'Etat : non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, baisse des dépenses de fonctionnement, réduction des dépenses d'intervention (aides économiques en faveur des entreprises, aides à l'emploi, aides sociales) ... D'autres mesures visent à préserver les recettes de l'Etat ; la réduction des niches fiscales par exemple ... Avec une économie annoncée de 40 milliards d'euros, le budget 2011 apparaît comme un budget de rigueur.

Définitions

Le budget de l'Etat se définit comme l'ensemble des dépenses et des recettes de l'Etat. Une politique conjoncturelle de rigueur consiste à réduire le déficit budgétaire afin d'atteindre les objectifs économiques fixés par les pouvoirs publics. Elle a aussi pour objectif de rétablir certains équilibres de long terme comme la réduction de la dette publique afin de permettre un retour à un sentier de croissance durable.

Problématique

La crise économique et financière débutée en 2008 a débouché dans l'ensemble des pays européens sur des déficits publics records. La France dont le déficit s'élevait à 8 % du PIB en 2008 s'est engagée à le ramener sous la barre des 3 % à l'horizon 2013 afin de respecter le pacte de stabilité et de croissance. Après avoir été négative en 2009 (- 2,5 %) les prévisions de croissance pour 2010 (source OCDE) restent très fragiles. Quel est l'impact à court terme du choix de la rigueur budgétaire sur la croissance ? Dans quelles mesures peut-il remettre l'économie sur un sentier durable de croissance ?

Annnonce du plan

I- L'impact à court terme de la rigueur budgétaire sur la croissance

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR – FINANCIERS		SESSION 2011
Economie Générale et Economie d'Entreprise	11-ECOGEN-ME-AG-LRM-C	Page 3 sur 6

La politique de rigueur en matière budgétaire se traduit par une réduction des dépenses de l'Etat et/ou une augmentation des impôts. Si les mesures sont trop brutales, elles risquent de briser le retour de la croissance. Ces mesures ont des conséquences sur l'ensemble des agents économiques.

A. Les conséquences sur la consommation des ménages

- L'augmentation des impôts des ménages ou la réduction des aides sociales pèsent sur le pouvoir d'achat. Ces mesures ont donc des conséquences directes sur la consommation. C'est d'autant plus nuisible à l'économie que la consommation constitue en France le principal moteur de la croissance. Le risque de ralentissement de la croissance est donc réel.
- L'augmentation des impôts, si elle est forfaitaire, touche en priorité les ménages à plus bas revenus (exemple : hausse de la TVA sur les offres Internet « triple play »). Or selon l'analyse keynésienne, les ménages à bas revenus sont aussi ceux ayant la propension à consommer la plus élevée, ce qui soutient la croissance, alors que les titulaires de revenus élevés épargnent.
- La réforme fiscale pose le problème de l'équité devant l'impôt : sentiment que les réformes envisagées ne touchent pas tout le monde de la même manière (crédit d'impôt, bouclier fiscal pour les plus fortunés...) ce qui contribue à déprimer le moral des ménages et par conséquent la consommation.
- L'augmentation des impôts peut avoir un effet dissuasif : il encourage l'évasion fiscale, la fraude fiscale, et provoque un désintérêt pour le travail.

B. Les conséquences sur l'investissement et l'embauche des entreprises

- La baisse des aides aux entreprises va ralentir le rythme d'investissement,
- La limitation des réductions de charges sociales ou la réduction du nombre de contrats aidés en 2011 va agir sur le niveau des embauches,
- la diminution de la demande publique va réduire les débouchés des entreprises

II- **La politique de rigueur peut être favorable à la croissance sur le long terme**

Le courant libéral préconise un retour à l'équilibre budgétaire ; il apparaît nécessaire pour favoriser la croissance.

A- La politique de rigueur peut ne pas affecter la croissance

- La mise en place d'un projet de réforme fiscale peut se traduire par l'augmentation des impôts qui n'affectent pas la croissance. Ainsi, il peut être souhaitable de rétablir la progressivité de l'impôt. En effet, réduire les revenus en bas de l'échelle pèse sur la consommation alors que réduire les hauts revenus pèse davantage sur l'épargne.
- La rigueur incite les entreprises à comprimer leurs coûts ce qui les rend plus compétitives sur les marchés étrangers. Ceci se traduit par une amélioration du solde de la balance commerciale (augmentation des exportations).

B- La politique de rigueur, permet de rétablir la croissance sur le long terme

- La politique de rigueur permet de limiter les risques inflationnistes (manque de compétitivité sur les marchés étrangers, ralentissement de la consommation...)
- La politique de rigueur est nécessaire pour rétablir un équilibre budgétaire. C'est le « prix à payer » de la crise subie. La France apparaît ainsi plus crédible quant à ses objectifs affichés de rétablissement des comptes publics auprès des marchés financiers : plus de crédibilité pour attirer les capitaux étrangers nécessaires au financement de la croissance ; prime de risque exigée par les investisseurs moins élevée. Laisser filer les déficits peut avoir des conséquences négatives importantes (exemple de la Grèce : asphyxie financière, récession économique, crise politique...)
- La politique de rigueur permet de réduire les déficits publics et d'éviter :

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR – FINANCIERS		SESSION 2011
Economie Générale et Economie d'Entreprise	11-ECOGEN-ME-AG-LRM-C	Page 5 sur 6

- l'effet boule de neige d'un endettement cumulatif ;
 - l'effet d'éviction : l'épargne est captée pour financer les déficits publics au détriment du financement de l'économie privée.
-
- Réduire la dépense publique est nécessaire afin de réduire la dette. Le poids des intérêts pesant sur le budget de l'Etat. En réduisant ses déficits, l'Etat français pourra à nouveau se dégager des marges d'intervention pour soutenir la croissance économique
 - Rétablir l'équilibre des comptes publics doit permettre de rétablir la confiance.

Conclusion

Une politique de rigueur budgétaire vise notamment à rétablir la crédibilité d'un pays auprès de ses partenaires économiques et des investisseurs internationaux. Elle semble nécessaire mais elle ne doit pas être menée de façon trop brutale afin de ne pas briser une croissance fragile (poids de la consommation des ménages dans la croissance). A terme elle doit redonner aux pouvoirs publics des marges de manœuvre dans la mise en œuvre de la politique économique sans remettre en cause les investissements nécessaires à une croissance de long terme (dépenses d'infrastructures, dépenses d'éducation, dépenses de recherche, ...).